

Mandat du Consortium des administrateurs du perfectionnement professionnel des étudiantEs canadienNEs des cycles supérieurs (CAPPECCS)

But

Le but du CAPPECCS est de développer et de communiquer les ressources et les meilleures pratiques en matière de perfectionnement professionnel pour les étudiantEs des cycles supérieurs partout au Canada.

Objectifs

- Favoriser l'émergence d'une voix nationale s'exprimant sur des thèmes actuels et futurs liés au perfectionnement professionnel des étudiantEs des cycles supérieurs.
- Mettre en commun les ressources et les pratiques exemplaires pour le perfectionnement professionnel des étudiantEs des cycles supérieurs au sein du Consortium et au-delà.
- Collaborer pour fournir des programmes entre établissements.
- Collaborer à l'élaboration du financement de programmes de ressources pour les possibilités à l'échelle nationale.

Qui participe

Membres

Membres du consortium

- Personnel ou membres du corps professoral qui travaillent dans le domaine du perfectionnement professionnel des étudiantEs des cycles supérieurs dans des établissements universitaires canadiens.
- Professionnels de l'extérieur des universités qui sont actifs dans la conception, la création ou l'offre de perfectionnement professionnel ou de conseils sur la carrière aux étudiantEs des cycles supérieurs.
- L'adhésion se fait par l'ajout d'une adresse courriel professionnelle.
- L'adhésion n'est pas ouverte aux étudiantEs des cycles supérieurs ou boursières et boursiers de recherches postdoctorales, même si ces personnes peuvent être invitées à participer aux réunions en tant qu'invitées spéciales sur des thèmes précis, et que les membres du consortium solliciteront leurs commentaires lorsque nécessaire.

Présidence

- Une personne membre du consortium assumera la présidence pour un mandat de deux ans commençant en novembre.
- La présidence est chargée de demander aux membres du consortium de proposer des sujets pour l'ordre du jour des réunions.
- La présidence est chargée de la gestion de l'examen annuel du mandat du Consortium.
- La présidence souhaitera la bienvenue à tous les nouveaux membres et sera le premier point de contact pour toute question ou tout différend sur l'adhésion.
- La présidence sera le principal point de contact avec les groupes de l'extérieur.

Vice-présidence

- Une personne membre du consortium occupera la vice-présidence pour un mandat de deux ans commençant en novembre.
- Si possible, le mandat de la vice-présidence chevauchera celui de la présidence, afin de permettre la continuité.
- La vice-présidence est chargée de travailler de concert avec la présidence pour planifier et administrer toutes les réunions.
- La vice-présidence aidera la présidence comme demandé.
- La vice-présidence assumera les pouvoirs et les fonctions de la présidence en cas d'absence ou d'empêchement de la personne qui occupe la présidence, ou en cas de vacance du poste.

Gestionnaire de l'adhésion

- UnE membre du consortium gèrera la liste des membres et le vote d'acceptation des nouveaux membres et des titulaires des postes de direction.
- La gestionnaire de l'adhésion examinera et mettra à jour la liste des membres chaque année en novembre.

Secrétaire

- La personne agissant comme secrétaire prendra des notes à toutes les réunions et distribuera le procès-verbal aux membres grâce à une liste de diffusion dans les quatre semaines suivant la réunion.
- Si le secrétaire ne peut assister à une réunion, il lui incombe de trouver une remplaçante parmi les membres qui rédigera et distribuera le procès-verbal.

Code de conduite

- Toute personne membre du consortium qui a un conflit d'intérêts réel ou perçu doit le déclarer au consortium le plus tôt possible, et se retirer de toutes les discussions pertinentes.

Partage d'information et de ressources

L'adresse Gradpd-Canada@lists.ubc.ca sera utilisée pour :

- Partager des idées et des ressources
- Promouvoir des occasions de perfectionnement professionnel pour les étudiantEs des cycles supérieurs
- Poser des questions en ce qui a trait à la programmation de perfectionnement professionnel des étudiantEs des cycles supérieurs
- Proposer des thèmes de réunions ou de discussions

Gradpd-Canada@lists.ubc.ca ne sera pas utilisée pour :

- Annoncer une entreprise personnelle
- Vendre des produits ou des services
- La liste ne sera pas diffusée à d'autres personnes que les membres

Réunions

- Des réunions virtuelles auront lieu tous les trois mois (p. ex. en janvier, avril et septembre), ou plus souvent si nécessaire.
- Des réunions en personne auront lieu chaque année en octobre ou en novembre dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne pour les études supérieures.
- Les membres du consortium ne doivent pas hésiter à suggérer des sujets ou des invitéEs souhaitant faire une présentation lors d'une réunion. Les suggestions peuvent être faites à tout moment à la présidence. Un appel sera fait par la présidence expressément à cette fin trois ou quatre semaines avant une réunion.
- Toutes les réunions se concentreront sur un sujet de discussion particulier par opposition à un tour de table pour communiquer ce qui est nouveau.

Processus de vote pour l'adhésion

- **Membres du consortium** : les demandes d'adhésion peuvent être faites à tout moment. Les demandes doivent inclure un lien vers un site web professionnel ou une courte biographie, pour permettre de comprendre le rôle que la personne joue dans l'administration du perfectionnement professionnel des étudiantEs des cycles supérieurs. Toute perception de conflit d'intérêts (tel que l'exploitation d'une entreprise qui pourrait tirer profit du mentorat d'étudiantEs des cycles supérieurs en perfectionnement professionnel ou en progression professionnelle) doit être clairement indiquée au moment de faire la demande. Les demandes seront envoyées par courrier électronique à la personne gestionnaire de l'adhésion, qui

transmettra la demande à la liste de diffusion. Les membres du consortium bénéficient d'un délai de quatre semaines pour soulever des préoccupations potentielles. Si aucune préoccupation n'est soulevée, la personne nouvelle membre sera ajoutée à la liste générale des membres et à la liste de diffusion et restera membre jusqu'à ce que son rôle se déplace en dehors du mandat du groupe, ou jusqu'à ce qu'elle demande à être retirée du groupe. La présidence du consortium va gérer toutes les préoccupations qui peuvent être soulevées.

- **Présidence et vice-présidence** : la personne gestionnaire des adhésions appellera les membres à soumettre leur propre candidature à la présidence ou à la vice-présidence par l'entremise de la liste de diffusion en juin de chaque année, au besoin. Les noms seront transmis aux membres par l'intermédiaire de la liste de diffusion en septembre de chaque année, et la sélection (par vote en ligne) sera échelonnée sur deux semaines au mois d'octobre de chaque année. Les noms des nouveaux titulaires de la présidence et de la vice-présidence seront officiellement annoncés en novembre de chaque année. Ces postes sont assortis d'un mandat de deux ans non renouvelable. La personne qui occupe la vice-présidence peut se porter candidate à la présidence (ou vice-versa) à n'importe quel point.
- **Gestionnaire de l'adhésion, secrétaire et représentantEs des régions** : ces postes sont associés à des mandats d'un an renouvelables. La sélection des titulaires de ces postes se fera comme pour la présidence et la vice-présidence.
- **Si un poste devient vacant en cours de mandat, la présidence va assumer la délégation des fonctions jusqu'au prochain mandat au cours duquel unE autre membre peut être choisi par vote.**

Examen du mandat

- Le consortium va analyser son rendement et son mandat tous les ans.
- Un appel pour l'analyse du mandat sera lancé l'avant par la présidence en juin chaque année (ce qui coïncide avec l'appel à de nouveaux postes de membres).
- Les membres seront invitéEs à soumettre des propositions de modifications et des commentaires à la présidence avant septembre.
- La présidence communiquera par courriel électronique une copie de la version préliminaire du mandat (y compris les commentaires et les suggestions de révisions) aux membres du consortium en octobre de chaque année. Si nécessaire, la présidence convoquera une réunion virtuelle pour discuter des modifications importantes. Une discussion et un examen en personne peuvent également avoir lieu annuellement en octobre ou en novembre dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne pour les études supérieures.
- Un vote sur le nouveau mandat aura lieu en octobre ou novembre de chaque année.
- Le mandat approuvé sera distribué aux membres en novembre de chaque année (pour coïncider avec l'information concernant l'élection des nouveaux membres de l'exécutif).

Modifications :

12 novembre 2015 Rédigées par Jacqui Brinkman, avec rétroaction de Tara Christie

9 décembre 2015 Réroaction des membres actuels (demandée le 12 novembre 2015) intégrée sous forme de commentaires (par T. Christie).

11 décembre 2015 Discussion sur Blackboard avec des membres représentatifs.

11 mars 2016 Discussion de la réunion du 11 décembre 2015 intégrée à une ébauche n° 2 (par T. Christie et J. Brinkman).

2 mai 2016 Version finale, fondée sur la conférence téléphonique du 11 avril 2016